

RÈGLEMENTS DES SÉLECTIONS

EQUIPES DE FRANCE 2012

ffgolf® 

Fédération Française de Golf
Département Haut Niveau
68 rue Anatole France
92309 Levallois Perret
Tél. : 01 41 49 77 55
Fax : 01 41 49 77 22

E mail : hautniveau@ffgolf.org Internet : www.ffgolf.org

COLLECTIF DAMES 2012

1. LES EPREUVES SELECTIVES :

Le classement mondial dames du R&A (le WWGR) fait office de classement de référence.

Les modalités de calcul et les épreuves prises en compte pour l'établissement de ce classement sont accessibles sur le site officiel du R&A à l'adresse internet suivante :

<http://www.randa.org/wagr>

2. LES SELECTIONS :

2.1 CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPE DAMES – 3 JOEUSES

27 – 30 SEPTEMBRE – GLORIA GOLF CLUB (ANTALYA - TURQUIE)

Le WWGR établi en semaine 35 (*après le British Ladies SP*) sera pris en compte pour déterminer les joueuses sélectionnées mathématiquement.

La **première joueuse française** du WWGR sera sélectionnée **mathématiquement** et ce, à condition qu'elle figure dans le top 50 du classement. Les 2 autres joueuses seront désignées par wild-cards par le comité de sélection.

NOUVEAU : *Si l'attitude et le comportement d'une joueuse n'est pas jugé compatible avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner la joueuse quand bien même elle serait 1ère mathématique.*

2.2 EUROPEAN NATION CHAMPIONSHIP – COPA RCG – SOTOGRADE - 3 JOEUSES

(21 AU 24 MARS)

La 1ère joueuse française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60).
Les 2 autres joueuses seront désignées par wild-cards.

3. LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE :

Principe :

Reconduction du principe de compte individuel de cagnotte.

Ce compte sera crédité en fonction des résultats obtenus sur un certain nombre d'épreuves (cf épreuves et catégories ci-après)

- selon un système de prime de performance détaillé dans le tableau en annexe 5
- pour les épreuves à l'étranger, un forfait de base de 400 euros (complémentaire aux primes de performance) sera alloué selon les modalités suivantes :

Dates	Epreuves	Type de prise en charge	Nbre de joueuses
9 – 11 janvier	Internationaux d'Espagne SP– cat4	Forfait + prime	1ère française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60) + 2 WC max
26 au 29 janvier	Internationaux du Portugal – cat3bis	Forfait + prime	1ère française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60) + 2 WC max après les Internationaux d'Espagne SP
29 fév – 4 mars	Internationaux d'Espagne MP – cat3	Forfait + prime	1ère française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60) + 2 WC max après les Internationaux du Portugal
27 – 29 avril	Helen Holm Scottish SP – cat3bis	Forfait + prime	1ère française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60) + 2 WC max après les Internationaux d'Espagne MP
26 – 27 mai	Irish Women – cat4	Forfait + prime	1ère française du WWGR (sous réserve qu'elle figure dans le top 60) + 2 WC max après le Helen Holm Scottish
26 – 30 juin	British Ladies Amateur	Intégrale*	6 WC max
25 – 28 juillet	Europe Individuel dames	Intégrale*	2 premières françaises du WWGR (sous réserve qu'elles figurent dans le top 60) + 4 WC maximum

****Le principe de cagnotte et de prime de performance ne sera pas appliqué lorsqu'une prise en charge intégrale sera effectuée.***

Pour toute prise en charge intégrale, nous demandons aux joueuses sélectionnées de rester sur l'épreuve jusqu'au départ de l'encadrement fédéral.

Toute prise en charge intégrale sera plafonnée à 1200 euros

- Les épreuves en France qui feront l'objet d'une attribution de primes de performance seront les suivantes :

- o Coupe de France – cat 6
- o Terre Blanche Ladies Open – cat 3bis
- o Coupe Esmond – cat 4
- o Dinard Ladies Open – cat 3bis

A noter que le British Ladies SP (cat 3bis) et le St Rule Trophy (cat4) feront l'objet d'une prime de performance uniquement

Cette cagnotte pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de nature suivante :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, ou/et frais de déplacements.

COLLECTIF GIRLS 2012

1. LES ÉPREUVES SÉLECTIVES ET LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS:

1.1. LES ÉPREUVES

Dates	Epreuves	Catégorie
26 – 29 janvier	Internationaux du Portugal	3bis
29 fév – 04 mars	Internationaux d'Espagne	3
23 – 25 mars	Coupe de France	5
05 – 09 avril	Internationaux de France Juniors – Trophée Esmond et Cartier*	3
21 – 22 avril	Irish girls U18	3
18 – 20 mai	Coupe Didier Illouz	6
17 – 20 mai	German Ladies	3bis
26 – 27 mai	Classic de Joyenval	6
01 – 03 juin	German Girls	3
SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR EQUIPE girls		

* Une attribution spécifique de points est prévue pour la Coupe Claude-Roger Cartier (cf annexe 2bis)

NB : Le comité de sélection se réserve le droit de modifier la catégorie d'une épreuve a posteriori en cas de circonstances particulières (ex : faible champ de joueuses sur une épreuve internationale...)

1.2. LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS DU CLASSEMENT :

- ❶ Chaque tournoi possède une catégorie spécifique pour le classement de sélection (qui peut différer de celle attribuée pour le mérite amateur).
- ❷ La joueuse marque les points correspondant à la place qu'elle a obtenue.
- ❸ Les points de chaque place sont calculés en application des grilles de points selon la catégorie du tournoi et le type de tournoi (en stroke-play ou en match-play) – cf annexe 1 et 2
- ❹ Les points des évaluations détaillées en annexe 3 seront rajoutés au classement spécifique.

2. LES SELECTIONS :

2.1. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES GIRLS :

11 AU 14 JUILLET – ST LEON ROT (ALLEMAGNE) - 6 JOUEUSES

Comme en 2011, **des évaluations** seront organisées en amont de certains stages et/ou épreuves spécifiques. Elles donneront lieu à une attribution de points (le détail des évaluations et des points est précisé en annexe 3).

Pour passer ces évaluations, les inscriptions s'effectueront auprès du Département Haut niveau (par mail ou par téléphone hautniveau@ffgolf.org – 01 41 49 77 55) au minimum 15 jours avant les dates indiquées en annexe 3.

Ces points viendront se rajouter aux points obtenus lors des épreuves spécifiques indiquées au point 1.1.

Ces évaluations serviront, par ailleurs, d'outil d'aide à la décision pour attribuer les wild-cards des matchs girls tout au long de l'année.

Pour figurer dans le classement, **un minimum** de 4 épreuves devra être joué dont 2 obligatoirement à l'étranger.

Le classement sera établi en prenant en compte les 5 meilleurs résultats sur les 8 possibles (une joueuse qui n'aura joué que 4 épreuves, sera classée en fonction des points obtenus sur ces épreuves).

Les **2 premières joueuses** du classement spécifique seront sélectionnées **mathématiquement**.

Les 4 autres joueuses seront désignées par wild-cards par le comité de sélection.

Nouveauté : Pour être sélectionnée mathématiquement ou désignée par wild card, la joueuse devra avoir une moyenne de score (figurant au Mérite 2012 à la date de sélection) inférieure ou égale + 4 par rapport au SSS.

Par ailleurs si l'attitude et le comportement d'une joueuse n'est pas jugé compatible avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général...etc.), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner la joueuse quand bien même elle serait dans les 2 premières mathématique.

Départage :

En cas d'ex-aequo pour la dernière place mathématique, le départage s'effectuera sur le nombre de points marqués sur la dernière épreuve sélective jouée par toutes les joueuses concernées par l'égalité.

Si l'égalité subsiste, le 2^{ème} départage s'effectuera sur les points marqués à l'étranger.

2.2. EVIAN MASTERS JUNIOR CUP (LES 21 ET 22 JUILLET) : 2 JOUEUSES

Les 2 joueuses seront sélectionnées par wild - cards au mois de juin.

2.3. EUROPEAN YOUNG MASTERS (DU 26 AU 28 JUILLET) : 2 JOUEUSES

La 1^{ère} joueuse du classement spécifique EYM sera sélectionnée mathématiquement.
La 2^{ème} joueuse sera désignée par wild – card par le comité de sélection.

Le classement spécifique girls EYM sera établi en s'appuyant sur les épreuves suivantes :

Dates	Epreuves	Catégorie
18 – 19 février	Grand – Prix PACA	6
23 – 25 mars	Coupe de France	5
05 – 09 avril	Internationaux de France Juniors – Trophée Esmond et Cartier*	3
18 – 20 mai	Coupe Didier Illouz	6
26 – 27 mai	Classic de Joyenval	6

2 épreuves minimum devront être jouées pour figurer au classement dont obligatoirement la Coupe Esmond. Les 3 meilleurs résultats sur les 5 épreuves possibles seront pris en compte pour établir le classement. L'attribution des points s'effectuera selon les mêmes modalités que pour les championnats d'Europe par équipes Girls (cf 2.).

2.4. BRITISH GIRLS (DU 13 AU 17 AOUT) : 6 JOUEUSES

Les 2 premières joueuses du spécifique Europe Girls sous réserve du comportement (performance et attitude) au Championnat d'Europe par équipe Girls.
Les 4 autres joueuses seront désignées par wild-cards.

Prise en charge intégrale.

2.5. DUKE OF YORK YOUNG CHAMPIONS TROPHY (DU 11 AU 13 SEPTEMBRE) : 1 JOUEUSE

La joueuse sera désignée par wild-card au mois d'août.

2.6. LACOSTE 4 NATIONS (DU 25 AU 26 SEPTEMBRE) : 4 JOUEUSES

Les 4 joueuses seront désignées par wild-cards.

2.7. TOURNOI FEDERAL JEUNES (DU 28 AU 30 OCTOBRE) :

Les modalités de sélection seront communiquées dans le dossier du Championnat de France des Jeunes envoyé aux ligues.

2.8. ESPAGNE - FRANCE BENJAMINS / MINIMES (LES 3 ET 4 NOVEMBRE) : 6 JOUEUSES

Les modalités de sélection seront communiquées dans le dossier du Championnat de France des Jeunes envoyé aux ligues.

2.9. JUNIOR ORANGE BOWL (DECEMBRE) : 1 JOUEUSE

La joueuse sera désignée par wild-card.

Si une joueuse se qualifie pour l'épreuve par le biais des qualifications, elle bénéficiera d'une prise en charge intégrale également (plafonnée à 1200 euros).

3. LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE :

Principe :

Reconduction du principe de compte individuel de cagnotte.

Ce compte sera crédité en fonction des résultats obtenus sur un certain nombre d'épreuves (cf épreuves ci-après) :

- selon un système de prime de performance détaillé dans le tableau en annexe 5
- pour les épreuves à l'étranger, un forfait de base de 400 euros (complémentaire aux primes de performance) sera alloué selon les modalités suivantes :

Dates	Epreuves	Type de prise en charge	Nbre de joueuses
26 – 29 janvier	Internationaux du Portugal (cat 3bis)	Forfait + prime	6 WC max
29 fév – 04 mars	Internationaux d'Espagne (cat 3)	Forfait + prime	2 premières du spécifique + 4 WC max après les Internationaux du Portugal
21– 22 avril	Irish girls U18 (cat 3)	Forfait + prime	2 premières du spécifique + 4 WC max après la Coupe Esmond
17 au 20 mai	German Ladies (cat 3bis)	Forfait + prime	2 premières du spécifique + 4 WC après l'Irish girls
1 – 3 juin	German girls (cat 3)	Forfait + prime	2 premières du spécifique + 4 WC max après la coupe Didier Illouz

- Les épreuves en France qui feront l'objet d'une attribution de primes de performance seront celles du sélectif girls.

Cette cagnotte pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de nature suivante :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, et/ou frais de déplacements.

COLLECTIF BOYS 2012

1. LES ÉPREUVES SÉLECTIVES ET LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES POINTS:

1.1. LES EPREUVES

Dates	Epreuves	Catégorie
15 – 18 février	Internationaux du Portugal	2
29 fév. – 4 mars	Internationaux d'Espagne	3
16 – 18 mars	Grand – Prix du Cap d'Agde	5
05 – 09 avril	Internationaux de France cadets – Carlhian	3bis
20 – 22 avril	Frayssineau – Mouchy	4
11 – 13 mai	Irish Amateur	2
18 – 20 mai	Didier Illouz	5
25 – 27 mai	Murat	3
01 – 03 juin	German boys	3
18 – 23 juin	British Amateur	1
SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR EQUIPE BOYS		

NB : Le comité de sélection se réserve le droit de modifier la catégorie d'une épreuve a posteriori en cas de circonstances particulières (ex : faible champ de joueurs sur une épreuve internationale...)

1.2. LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS DU CLASSEMENT :

- ❶ Chaque tournoi possède une catégorie spécifique pour le classement de sélection (qui peut différer de celle attribuée pour le mérite amateur).
- ❷ Le joueur marque les points correspondant à la place qu'il a obtenue.
- ❸ Les points de chaque place sont calculés en application des grilles de points selon la catégorie du tournoi et le type de tournoi (en stroke-play ou en match-play) – cf annexe 1 et 2
- ❹ Les points des évaluations détaillées en annexe 4 seront rajoutés au classement spécifique.

2. LES SELECTIONS :

2.1. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES BOYS :

10 AU 14 JUILLET – LIDINGO (SUEDE) - 6 JOUEURS

Pour figurer dans le classement, **un minimum de 5** épreuves devra être joué dont **2 internationales** et **1 obligatoirement à l'étranger**.

Le classement sera établi en prenant en compte les 6 meilleurs résultats sur les 10 possibles (un joueur qui n'aura joué que 5 épreuves, sera classé en fonction des points obtenus sur ces épreuves).

Les **2 premiers joueurs** du classement spécifique seront sélectionnés **mathématiquement**. Les 4 autres joueurs seront désignés par wild-cards par le comité de sélection.

Nouveauté : Pour être sélectionné mathématiquement ou désigné par wild card, le joueur devra avoir une moyenne de scores (sur l'ensemble des épreuves sélectives et après la dernière du spécifique) inférieure ou égale + 3 par rapport au SSS.

En cas de conditions extrêmes sur certaines épreuves sélectives, le comité se réserve le droit de les déclarer « no counting » pour le calcul de la moyenne de score.

Par ailleurs si l'attitude et le comportement d'un joueur n'est pas jugé compatible avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner le joueur quand bien même il serait dans les 2 premiers mathématique.

Départage :

En cas d'ex-aequo pour la dernière place mathématique, le départage s'effectuera sur le nombre de points marqués à l'étranger.

2.2. FRANCE – ESPAGNE BOYS (LES 11 ET 12 FEVRIER) : 12 JOUEURS

Les 12 joueurs seront sélectionnés par wild-cards.

2.3. QUADRANGULAIRE BOYS (DU 8 AU 10 MARS) : 6 JOUEURS

Les 6 joueurs seront sélectionnés par wild-cards.

2.4. EVIAN MASTERS JUNIOR CUP (LES 21 ET 22 JUILLET) : 2 JOUEURS

Les 2 joueurs seront sélectionnés par wild-cards au mois de juin.

2.5. EUROPEAN YOUNG MASTERS (DU 26 AU 28 JUILLET) : 2 JOUEURS

Le premier joueur Minime du classement spécifique boys (sous réserve de comportement et performance aux Europes par équipe si le joueur est sélectionné pour ces derniers). L'autre joueur sera sélectionné par wild-card.

2.6. BRITISH BOYS (DU 14 AU 19 AOUT) : 6 JOUEURS

Les 2 premiers joueurs du spécifique Europe Boys (sous réserve de comportement performance et attitude) au Championnat d'Europe par équipe Boys.

Les 4 autres joueurs seront sélectionnés par wild-cards.

Prise en charge intégrale.

**2.7. DUKE OF YORK YOUNG CHAMPIONS TROPHY (DU 11 AU 13 SEPTEMBRE) :
1 JOUEUR**

Le joueur sera désigné par wild-card au mois d'août.

2.8. LACOSTE 4 NATIONS (DU 25 AU 26 SEPTEMBRE) : 4 JOUEURS

Les 4 joueurs seront sélectionnés par wild-cards.

2.9. TOURNOI FEDERAL JEUNES (DU 28 AU 30 OCTOBRE)

Les modalités de sélection seront communiquées dans le dossier du Championnat de France des Jeunes envoyé aux ligues.

2.10. ESPAGNE - FRANCE BENJAMINS / MINIMES (LES 3 ET 4 NOVEMBRE) : 6 JOUEURS

Les modalités de sélection seront communiquées dans le dossier du Championnat de France des Jeunes envoyé aux ligues.

2.11. JUNIOR ORANGE BOWL (DÉCEMBRE) : 1 JOUEUR

Le joueur sera désigné par wild-card.

Si un joueur se qualifie pour l'épreuve par le biais des qualifications, il bénéficiera d'une prise en charge intégrale (plafonnée à 1200 euros).

3. LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE:

Principe :

Reconduction du principe de compte individuel de cagnotte.

Ce compte sera crédité en fonction des résultats obtenus sur un certain nombre d'épreuves (cf épreuves ci-après) :

- selon un système de prime à performance détaillé dans le tableau en annexe 5.
- pour les épreuves à l'étranger, un forfait de base de 400 euros (complémentaire aux primes de performance) sera alloué selon les modalités suivantes :

Dates	Epreuves	Type de prise en charge	Nbre de joueurs
15 – 18 février	Internationaux du Portugal (cat 2)	Forfait + prime	6 WC max
29 fév – 4 mars	Internationaux d'Espagne (cat 3)	Forfait + prime	2 premiers du spécifique + 4 WC max après le Portugal
11 – 13 mai	Irish Amateur (cat 2)	Forfait + prime	2 premiers du spécifique + 4 WC max après la Frayssineau Mouchy
01 – 03 juin	German boys (cat 3)	Forfait + prime	2 premiers du spécifique + 4 WC max après l'Irish Amateur
18 – 23 juin	British amateur (cat 1)	Forfait + prime	2 premiers du spécifique + 4 WC max après le German boys

- Les épreuves en France qui feront l'objet d'une attribution de primes de performance seront celles du spécifique boys :

Cette cagnotte pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de nature suivante :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, et/ou frais de déplacements.

PRISE EN CHARGE MOINS DE 16 ANS :

SCOTTISH BOYS UNDER 16 (11-13 juillet) : 6 joueurs maximum de moins de 16 ans, sélectionnés par wild-cards, bénéficieront d'une prise en charge partielle de 400 euros.

COLLECTIF MESSIEURS 2012

1. LES EPREUVES SELECTIVES :

Le classement mondial messieurs du R&A (le WAGR) fait office de classement de référence.

Les modalités de calcul et les épreuves prises en compte pour l'établissement de ce classement sont accessibles sur le site officiel du R&A à l'adresse internet suivante :

<http://www.randa.org/wagr>

2. LES SELECTIONS :

2.1 **CHAMPIONNATS DU MONDE PAR EQUIPE MESSIEURS – 3 JOUEURS** 3 – 7 OCTOBRE – ANTALYA GC ET CORNELIA GC (TURQUIE)

Le WAGR établi en semaine **35** sera pris en compte pour déterminer le joueur sélectionné mathématiquement.

Le **premier joueur** français du WAGR sera sélectionné **mathématiquement** et ce à condition qu'ils figurent dans le top 30.

Les 2 autres joueurs seront désignés par wild-cards par le comité de sélection.

NOUVEAU : *Si l'attitude et le comportement d'un joueur n'est pas jugé compatible avec un fonctionnement en équipe par le comité de sélection (état d'esprit, respect des règles de vie en groupe, étiquette, comportement général...etc..), ce dernier se réserve le droit de ne pas sélectionner le joueur quand bien même il serait 1er mathématique.*

2.2. **ANGLETERRE - FRANCE (LES 12 ET 13 MAI) – 8 JOUEURS**

Les 3 premiers français du WAGR en semaine **17** sous réserve qu'ils figurent dans le top 50.
Les 5 autres joueurs seront désignés par wild – cards par le comité de sélection.

2.3. **EUROPEAN NATION CHAMPIONSHIP - COPA RCG SOTOGRANDE (du 21 au 24 mars) - 4 JOUEURS**

Le 1er joueur français du WAGR (sous réserve qu'il figure dans le top 50).
Les 3 autres joueurs seront désignés par wild-cards par le comité de sélection.

2.4 **FRANCE – AFRIQUE DU SUD - 6 JOUEURS - (LES 22 ET 23 MAI) – CHANTILLY**

Les 6 joueurs sont désignés par wild – cards par le comité de sélection.

3. LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE.

Reconduction du principe de compte individuel de cagnotte.

Ce compte sera crédité en fonction des résultats obtenus sur un certain nombre d'épreuves selon un système de prime à performance (uniquement) détaillé dans le tableau en annexe 5 et sur les épreuves suivantes :

Dates	Epreuves	Catégories
29 fév – 4 mars	Internationaux d'Espagne	3
20 – 22 avril	Frayssineau – Mouchy	5
25 – 27 mai	Coupe Murat	4
01 – 03 juin	Scottish Open	3
28 – 01 juillet	Brabazon Trophy	2

Les tournois ci-dessous feront l'objet **d'une sélection** (2 premiers mathématiques du WAGR sous réserve qu'ils figurent dans le top 50 + 4 WC max) et **d'une prise en charge intégrale** :

- St Andrews Links
- British Amateur
- Championnat d'Europe Individuel

Les **Internationaux du Portugal** feront l'objet d'une prise en charge intégrale pour 6 joueurs désignés en WC.

Le **Lytham Trophy** fera l'objet d'une **prise en charge forfaitaire** (400 euros) + primes pour 6 joueurs : 2 mathématiques sous réserve qu'ils figurent dans le top 50 + 4 WC max

Pour toute prise en charge intégrale, nous demandons aux joueurs sélectionnés de rester sur l'épreuve jusqu'au départ de l'encadrement fédéral.

Le principe de prime de performance ne sera pas appliqué lorsqu'une prise en charge intégrale sera effectuée.

Cette cagnotte pourra être débitée sur présentation de justificatifs pour des dépenses de nature suivante :

- Frais de déplacement et d'hébergement pour une épreuve (ou une autre épreuve après accord du DTN).
- Frais d'entraînement : honoraires du pro, du préparateur physique, du préparateur mental, et/ou frais de déplacements.

ANNEXE 1

Grille des points pour les épreuves en stroke-play Girls

Place	Cat. 0	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3 bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	1300	1000	600	360	290	220	135	80	50	30	10	5
2	1040	800	450	270	218	165	101	60	38	23	8	
3	780	600	360	216	174	132	81	48	30	18		
4	650	500	300	180	145	110	68	40	25	15		
5	520	400	255	153	124	94	57	34	21			
6	520	400	210	126	102	77	47	28	18			
7	520	400	180	108	87	66	41	24	15			
8	520	400	150	90	73	55	34	20	13			
9	520	400	120	72	58	44	27	16				
10	520	400	105	63	51	39	24	14				
11	390	300	90	55	45	35	20	12				
12	390	300	90	55	45	35	20	11				
13	390	300	90	55	45	35	20					
14	390	300	90	55	45	35	20					
15	390	300	90	55	45	35	20					
16	325	250	80	45	35	25	10					
17	325	250	80	45	35	25						
18	325	250	80	45	35	25						
19	325	250	80	45	35	25						
20	325	250	80	45	35	25						
21	260	200	70	35	18							
22	260	200	70	35	18							
23	260	200	70	35	18							
24	260	200	70	35	18							
25	260	200	70									
26	195	150	60									
27	195	150	60									
28	195	150	60									
29	195	150										
30	195	150										
31	130	100										
32	130	100										
33	130											
34	130											
35	130											
36	130											
37	130											
38	130											
39	130											
40	130											

ANNEXE 1

Grille des points pour les épreuves en stroke-play Boys

Place	Cat. 0	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3 bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	1300	1000	600	360	290	220	135	80	50	30	10	5
2	1040	800	450	270	218	165	101	60	38	23	8	3
3	780	600	360	216	174	132	81	48	30	18	6	
4	650	500	300	180	145	110	68	40	25	15	5	
5	520	400	255	153	124	94	57	34	21	13		
6	520	400	210	126	102	77	47	28	18	11		
7	520	400	180	108	87	66	41	24	15	9		
8	520	400	150	90	73	55	34	20	13	8		
9	520	400	120	72	58	44	27	16	10			
10	520	400	105	63	51	39	24	14	9			
11	390	300	90	55	45	35	20	12	8			
12	390	300	90	55	45	35	20	11	7			
13	390	300	90	55	45	35	20	10				
14	390	300	90	55	45	35	20	8				
15	390	300	90	55	45	35	20	8				
16	325	250	80	45	35	25	10	7				
17	325	250	80	45	35	25	10	6				
18	325	250	80	45	35	25	10	5				
19	325	250	80	45	35	25	10	5				
20	325	250	80	45	35	25	10	5				
21	260	200	70	35	25	15	5					
22	260	200	70	35	25	15	5					
23	260	200	70	35	25	15	5					
24	260	200	70	35	25	15	5					
25	260	200	70	35	25	15	5					
26	195	150	60	30	20	10						
27	195	150	60	30	20	10						
28	195	150	60	30	20	10						
29	195	150	60	30	20	10						
30	195	150	60	30	20	10						
31	130	100	50	25	15	5						
32	130	100	50	25	15	5						
33	130	100	50	25	15	5						
34	130	100	50	25	15	5						
35	130	100	50	25	15	5						
36	130	100	40	20	10							
37	130	100	40	20	10							
38	130	100	40	20	10							
39	130	100	40	20	10							
40	130	100	40	20	10							
41	98	75	30	15	8							
42	98	75	30	15	8							
43	98	75	30	15	8							
44	98	75	30	15	8							
45	98	75	30	15	8							
46	98	75	30	15	8							
47	98	75	30	15	8							
48	98	75	30	15	8							
49	98	75	30	15	8							
50	98	75	30	15	8							
51-60	65	50										
61-70	39	30										

ANNEXE 2

Grille des points pour les épreuves en match-play Girls et Boys

Place	Cat.1	Cat. 2	Cat. 3	Cat 3bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9
-------	-------	--------	--------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Qualification

1	398	240	144	116	88	54	32	20	12	4
2	299	180	108	87	66	41	24	15	9	3
3	239	144	86	70	53	32	19	12	7	2
4	199	120	72	58	44	27	16	10	6	1
5	169	102	61	49	37	23	14	9	5	1
6	139	84	50	41	31	19	11	7	4	1
7	120	72	43	34	26	16	10	5	2	1
8	100	60	36	29	22	14	8	4	2	1
9	80	48	29	24	18	11	7	3	2	1
10	70	42	25	20	15	9	6	3	2	1
11-16	60	36	20	16	12	8	5	3	2	1
17-32	46	28	16	11	8	6	4			
33-64	33	20								

Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat 3bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9
--------	--------	--------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Match-play

Vainqueur	1096	660	396	319	242	149	88	55	33	11
Finaliste	822	495	297	240	182	111	66	41	25	8
Demi-finaliste	603	363	218	175	133	82	48	30	18	6
Quart finaliste	364	219	131	106	80	49	29	18		
1/8^{ème} finaliste	173	104	63	51	39	22				
1/16^{ème} finaliste	123	74	-							

ANNEXE 2bis
Grille de points spécifique
Trophée Claude-Roger CARTIER

Place **Points**

Qualification*

33 - 43	9
44 - 54	7
55 - 64	5

Points

Match-play

Vainqueur	45
Finaliste	34
Demi-finaliste	25
Quart finaliste	15

Les points sont attribués sur le classement général de la qualification.

ANNEXE 3

Evaluations spécifiques girls

Thèmes et modalité d'attribution des points

Principes :

Sur les 3 thèmes spécifiques suivants : driving , putting et wedging une note sur 20 est attribuée en fonction des barèmes ci-dessous.

Des tests physiques (test Luc Léger et test « tipping ») seront également effectués mais ne feront pas l'objet d'une attribution de point.

A noter qu'une condition physique générale permettant de faire du golf de haut niveau dans de bonnes conditions correspond à une VMA (vitesse maximale aérobie) entre 16 et 17km/h.

Driving	
Carry Driving	note: /20
210 mètres	20
205 mètres	19
200 mètres	18
195 mètres	17
190 mètres	16
185 mètres	15
180 mètres	14
175 mètres	13
170 mètres	12
165 mètres	11
160 mètres	10
155 mètres	9
150 mètres	8
145 mètres	7
140 mètres	6
135 mètres	5
130 mètres	4
125 mètres	3
120 mètres	2
115 mètres	1
110 mètres	0

Wedging	
wedging (45, 55, 65, 75)	note: /20
2	20
2,25	19
2,5	18
2,75	17
3	16
3,25	15
3,5	14
3,75	13
4	12
4,25	11
4,5	10
4,75	9
5	8
5,25	7
5,5	6
5,75	5
6	4
6,25	3
6,5	2
6,75	1
7	0

Putting	
Putting 54	note: /20
66	20
67	19
68	18
69	17
70	16
71	15
72	14
73	13
74	12
75	11
76	10
77	9
78	8
79	7
80	6
81	5
82	4
83	3
84	2
85	1
86	0

Les protocoles d'évaluations :

Driving

Objectif : un maximum de « portée de balle »

Protocole : 10 balles jouées et mesurées, le « carry » est calculé en faisant une moyenne réduite des balles extrêmes. Le résultat est exprimé en mètres.

Wedging

Objectif : le plus près possible du drapeau sur 4 distances (45m, 55m, 65m, 75m)

Protocole : 5 balles jouées et mesurées par distance (soit 20 balles). Le résultat correspond à la moyenne réduite des écarts entre chaque balle et le drapeau. Ce résultat est exprimé en mètres.

Putting

Putting 54

Objectif : le moins de coups possibles

Protocole : Jouer un circuit de 54 trous de Putts courts (entre 1m et 3,5m). Le résultat correspond au score total réalisé sur l'ensemble du parcours de 54 trous. Voir carte de score en annexe.

Physique : Ces tests ne seront pas intégrés

Objectif 1 : Mesurer la condition physique générale en s'appuyant sur la VMA

Protocole : Passage du test de Luc-Léger

Objectif 2 : La vitesse de la sangle abdominale.

Protocole : Test de tipping avec « médecine ball de 2kg »

Dates et lieux des évaluations :

- Coupe de France – 23 au 25 mars – St Cyprien
- Didier Illouz – 18 – 20 mai – RCF La Boulie
- Classic de Joyenval – 26 au 27 mai – Joyenval

Les inscriptions aux évaluations s'effectueront auprès du Département Haut Niveau (par mail ou par téléphone hautniveau@ffgolf.org – 01 41 49 77 55) au minimum 15 jours avant l'épreuve.

ANNEXE 4
Evaluations spécifiques boys
Modalité d'attribution du bonus de points

Un bonus physique sur la base du Test de Luc Léger sera attribué et s'ajoutera aux points déjà acquis par les joueurs lors des épreuves sélectives.

Le barème du bonus de points sera la suivant :

+100 Palier 15 ;
+80 Palier 14 ;
+60 Palier 13 ;
+40 Palier 12 ;
+20 Palier 11 ;
+10 Palier 10.

Les tests seront passés aux stages Boys (novembre 2011, janvier 2012), au GP du Cap d'Agde, à la Murat et au British Amateur.

Les points bonus seront attribués après le dernier test passé, à condition qu'il y ait eu une progression par rapport au premier test (ou maintien si le palier 12 est obtenu au premier test).

ANNEXE 5

Tableau des primes de performance

A L'ETRANGER

Epreuves en stroke-play

	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5
Cut	200 €	150 €	100 €	70 €	49 €
Top 15	300 €	240 €	192 €	134 €	94 €
Top 10	500 €	400 €	320 €	224 €	157 €
Top 5	700 €	560 €	448 €	314 €	220 €
Top 3	900 €	720 €	576 €	403 €	282 €
Vainqueur	1 200 €	1 000 €	800 €	600 €	400 €

Epreuves en match-play

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5
Cut	300 €	200 €	150 €	100 €	70 €	49 €
1/8ème finale	500 €	300 €	240 €	192 €	134 €	94 €
1/4 finale	700 €	500 €	400 €	320 €	224 €	157 €
1/2 finale	900 €	700 €	560 €	448 €	314 €	220 €
Finaliste	1 200 €	900 €	720 €	576 €	403 €	282 €
Vainqueur	1 400 €	1 200 €	1 000 €	800 €	600 €	400 €

EN FRANCE

Epreuves en stroke-play dames, messieurs

	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6
Cut						
Top 15						
Top 10	250 €	200 €	160 €	112 €	78 €	55 €
Top 5	350 €	280 €	224 €	157 €	110 €	77 €
Top 3	450 €	360 €	288 €	202 €	141 €	99 €
Vainqueur	600 €	500 €	400 €	300 €	200 €	140 €

Epreuves en stroke-play girls et boys

	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 7
Cut						
Top 15						
Top 10	200 €	160 €	112 €	78 €	55 €	
Top 5	280 €	224 €	157 €	110 €	77 €	45€
Top 3	360 €	288 €	202 €	141 €	99 €	55€
Vainqueur	500 €	400 €	300 €	200 €	140 €	77€

	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5
Cut					
1/8ème finale					
1/4 finale	250 €	200 €	160 €	112 €	78 €
1/2 finale	350 €	280 €	224 €	157 €	110 €
Finaliste	450 €	360 €	288 €	202 €	141 €
Vainqueur	600 €	500 €	400 €	300 €	200 €

Epreuves en match-play girls et boys

	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 3bis	Cat. 4	Cat. 5
Cut					
1/8ème finale					
1/4 finale	200 €	160 €	112 €	78 €	55 €
1/2 finale	280 €	224 €	157 €	110 €	77 €
Finaliste	360 €	288 €	202 €	141 €	99 €
Vainqueur	500 €	400 €	300 €	200 €	140 €

Remarque :

Les places obtenues aux qualifications pour les épreuves en match-play ne donnent pas lieu à l'attribution de primes.